

Document à retourner à  
[contact@oree.org](mailto:contact@oree.org) avec en  
objet : « CDB – REX »

## FORMULAIRE

# OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX) EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »

**Mode opératoire :** le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

### IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative française n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

### Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « *Convention sur la diversité biologique* » suivants : 1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.

## PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

NOM DE L'ORGANISATION	TITRE DU REX	DATE DE MISE EN LIGNE DU REX
Marque A-DERMA des Laboratoires Pierre Fabre	Avoine Rhealba® d'A-DERMA, un trésor des peaux fragiles	13 octobre 2015

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
<b>Nom</b>	<b>Marque A-DERMA des Laboratoires Pierre Fabre</b>
<b>Adresse</b>	Tarn
<b>Site web</b>	<a href="http://www.aderma.com/">http://www.aderma.com/</a> ; <a href="http://www.pierre-fabre.com/fr">http://www.pierre-fabre.com/fr</a>
<b>Secteur d'activité</b>	Dermo-cosmétique
<b>Effectif</b>	
<b>Description succincte de l'entreprise et de ses activités</b> (1000 caractères espaces compris)	La marque A-DERMA, marque des Laboratoires Pierre Fabre, est pionnière en dermatologie végétale
<b>Conception de ce qu'est la biodiversité pour l'entreprise</b>	Le respect de la biodiversité est une valeur fondamentale des Laboratoires Pierre Fabre et de la marque A-DERMA en particulier.
<b>Identification des interdépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité</b> (2000 caractères espaces compris)	Près de 40% du Chiffre d'Affaires du Groupe Pierre Fabre est lié à la biodiversité. L'ensemble du Chiffre d'Affaires de la marque A-DERMA est relié à l'Avoine Rhealba®, actif végétal unique et exclusif qui est au cœur de TOUS les produits A-DERMA

	depuis 30 ans.
--	----------------

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE	
<b>Titre du REX</b>	L'Avoine A-DERMA
<b>Date de réalisation du REX</b>	Juillet 2015
<b>Localisation géographique de l'initiative</b>	Tarn
<b>Date à laquelle la présente déclaration est réalisée</b>	Octobre 2015
<b>Objectif général</b>	Une démarche complète alliant développement du territoire et enjeux biodiversité-climat globaux, initiée par la volonté d'un Groupe
<b>Portage de l'action en interne</b>	Marque A-DERMA
<b>Etendue géographique</b>	
<b>Temps de réalisation</b>	
<b>Parties prenantes (internes et externes) engagées dans cette action</b>	Marque A-DERMA, Services Développement Durable et Pôle Actifs Végétaux du Groupe Pierre Fabre, Pierre Fabre Agronomie, ARPE Midi Pyrénées (dispositif Carbone local®), Arbres & Paysages tarnais

<p><b>Résumé du projet</b> (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Engagements de la marque A-DERMA en faveur de la protection de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture biologique et circuits courts</li> <li>- Exploitation Haute Valeur Environnementale</li> <li>- Observation de la biodiversité</li> <li>- Economie circulaire</li> <li>- Compensation Carbone</li> </ul>
<p><b>Présentation succincte des actions et leur cohérence</b> (2000 caractères espaces compris)</p>	<p><i>Agriculture biologique et circuits courts</i> En cohérence avec la démarche de responsabilité sociétale de la marque A-DERMA, les terrains dédiés à la culture de l'Avoine Rhealba® dans le Tarn, à Soual, Lavarat et Terre d'Avoine (Puylaurens), ont été convertis en terrains labellisés agriculture biologique, soit près de 200 hectares. L'Avoine Rhealba® est aussi cultivée dans les Landes pour diversifier les zones de production. Ce choix limite ainsi les risques en matière d'approvisionnement si sur une des autres zones de culture, les conditions météorologiques sont défavorables à la croissance de la plante.</p> <p><i>Observation de la biodiversité</i> La reconnaissance de Pierre Fabre Agronomie, en tant qu'exploitation de « Haute Valeur environnementale » va au-delà de l'application des techniques d'agriculture biologique. Elle prend aussi en compte la participation de Pierre Fabre Agronomie, en tant qu'agriculteur volontaire, au protocole d'observation des pollinisateurs sauvages de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) pour contribuer au suivi au niveau national d'un indicateur de la biodiversité. Pour ce faire, des petits nichoirs à abeilles solitaires servant à l'étude de la pollinisation par les abeilles solitaires sont installés sur le site Terre d'Avoine.</p> <p><i>Compensation carbone</i> Pour compléter ses actions en matière de réduction de son impact sur l'environnement et le climat, <b>A-DERMA</b> a choisi de compenser ses émissions de gaz à effet de serre avec le dispositif « Carbone Local ». la marque, est ainsi l'une des premières à rejoindre ce nouveau programme de compensation carbone qui soutient l'ancrage territorial.</p>

	<p>Développé par l'ARPE Midi-Pyrénées (Agence régionale du développement durable) et validé par l'organisme de certification environnementale Ecocert, Carbone Local est un dispositif local de compensation carbone qui propose de compenser les émissions de gaz à effet de serres.</p>
<p><b>Eléments de résultats</b> (2000 caractères espaces compris)</p>	<p><i>Agriculture biologique et circuits courts</i> Cet ancrage régional fort associé à une culture selon les normes de l'agriculture biologique ont permis de certifier l'Avoine Rhealba® « Bio Sud-Ouest France ».</p> <p>Par ailleurs, en inscrivant l'actif au cœur d'un circuit court de production, A-DERMA réduit ainsi son empreinte carbone : l'actif est en effet issu d'une plante cultivée localement, principalement dans le Tarn ; Il est ensuite produit à l'usine d'extraction de Gaillac et introduit dans les formules des produits finis à l'usine de Soual. Ces usines sont situées toutes deux dans le Tarn, au plus près des cultures.</p> <p><i>Exploitation Haute Valeur Environnementale</i> Pierre Fabre Agronomie a été la 1ère exploitation agricole du Tarn intégrée dans cette démarche. Le niveau obtenu est le niveau 3, le plus haut niveau.</p> <p><i>Observation de la biodiversité</i> Lors de l'inventaire botanique du site Terre d'Avoine et des terrains agricoles qui l'entourent, plus d'une centaine d'espèces ont été recensées dont une espèce messicole* extrêmement rare en France et considérée comme disparue au début des années 1980, la Nigelle de France (<i>Nigella gallica</i>). Depuis, son existence a été de nouveau signalée dans le Sud-Ouest. Cette espèce menacée est protégée au niveau national. Elle ne prospère que sur les bordures des champs cultivés. Sa survie dépend d'une activité agricole respectueuse de l'environnement.</p> <p><i>Compensation carbone</i> Les collaborateurs de la marque A-DERMA et des élèves du lycée forestier local de St Amans Soult ont planté 1 km de haies champêtres à Terre d'Avoine. C'est l'équivalent de 120 t de CO2 qui seront progressivement compensées, soit l'émission annuelle liée à la fabrication et à la commercialisation en France de la gamme Exomega. Ces haies aideront à lutter contre l'érosion des sols, à améliorer la qualité des eaux et à enrichir la</p>

	biodiversité du site. Plus d'une dizaine d'espèces locales ont été sélectionnées par l'Association Arbres & Paysages Tarnais, en partenariat avec les experts de Pierre Fabre Agronomie.
<b>Bilan et perspectives</b> (2000 caractères espaces compris)	<p>L'objectif d'A-DERMA : un développement responsable et durable :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des actifs innovants, sûrs et efficaces, issus de la démarche labellisée Botanical Expertise Pierre Fabre,</li> <li>2. A l'origine de ces actifs, une plante unique, l'Avoine Rhealba®, cultivée exclusivement dans le Sud-Ouest de la France, sur des terres sélectionnées et entièrement dédiées, selon les normes de l'agriculture biologique : sans pesticide, sans fongicide et sans OGM.</li> <li>3. Une exploitation parcimonieuse de l'eau : cultures peu gourmandes en eau et système de refroidissement optimisé sur notre site de fabrication (10% de consommation en moins),</li> <li>4. Notre centre de production implanté au plus près des cultures s'inscrit dans une démarche expérimentale « Haute Qualité Environnementale » (une première dans l'univers dermo-cosmétique),</li> <li>5. 99% des déchets issus de la fabrication de nos produits utilement valorisés,</li> <li>6. 100% des marcs de plantes utilisés par la chaudière biomasse de notre unité de production à Soual</li> <li>7. 100% des emballages carton et papier issus de forêts gérées durablement.</li> </ol>
<b>Lien avec la réglementation nationale et internationale</b> (2000 caractères espaces compris)	
<b>Lien avec les initiatives nationales (SNB...) et internationales (CDB...)</b> (2000 caractères espaces compris)	<p><i>Observation de la biodiversité</i></p> <p>La coordination scientifique de l'OAB (Observatoire Agricole de la Biodiversité), initiative du Ministère en charge de l'Agriculture, est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et un laboratoire du CNRS, le LADYSS.</p>
<b>Outils de valorisation de l'action (certification,</b>	<p><i>Economie circulaire</i></p> <p>L'Avoine Rhealba® est aussi au cœur d'un projet d'économie circulaire. Les marcs produits par l'usine de Gaillac, en particuliers ceux des Plantules d'Avoine Rhealba® associés aux marcs de deux autres plantes,</p>

**communication...)** (2000  
caractères espaces compris)

sont brûlés dans une chaudière à biomasse installée sur le site de production de Soual. Ces combustibles végétaux sont complétés par des plaquettes forestières tarnaises. Cette chaudière permet la substitution de 60% de la consommation de gaz de l'usine de production de Soual par des énergies renouvelables, grâce au recyclage des résidus de plantes et réduit de 1600 tonnes par an son impact carbone. Ce projet chaudière biomasse a reçu le Trophée RSE 2015 du LEEM dans la catégorie Environnement. Par ailleurs, l'usine de Soual est aussi en première ligne en matière de respect de l'environnement et d'innovation. Premier site industriel de fabrication de la branche Dermo-Cosmétique du Groupe Pierre Fabre, construit en 1970, il a accueilli, en 2010, la chaîne de production de Cosmétique Stérile dans une extension intégrant une opération expérimentale Haute Qualité environnementale®.

*Exploitation Haute Valeur Environnementale*

Depuis 2013, Pierre Fabre Agronomie, en charge de l'exploitation des champs d'Avoine Rhealba®, est certifiée exploitation de « Haute Valeur environnementale » (HVE). Cette certification atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale portant sur la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau. Elle est délivrée par un organisme externe indépendant. La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin, exprimé lors du Grenelle de l'environnement, d'identifier les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement.

*Compensation carbone*

La plantation de près d'1 km de haies en décembre 2014, action qui sera poursuivie en 2015 et 2016, a été intégrée dans la démarche Carbone Local® de l'ARPE et est certifiée par Ecocert en termes de compensation carbone au bout de 10 ans.

**Date :** 2 octobre 2015

**Signature :** A. PANEL  
Responsable Gestion –Animation Botanical Expertise Pierre Fabre  
(Système Qualité et Productions Agricoles)